

# PENSER, NOMMER ET VIVRE LE HANDICAP EN EUROPE : PERSPECTIVES COMPARATIVES

## *Accessibilité, participation sociale et loisirs*

**Aggée Célestin Lomo Myazhiom**

Maître de conférences, HDR en sociologie  
Historien et socio-anthropologue

*Responsable du Diplôme d'université d'Art-Thérapie, médiations artistiques et corporelles*

Membre du Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LINCS) - UMR7069

Fellow USIAS, Université de Strasbourg

Global Associate, Tokyo University of Foreign Studies, Japon



# Pistes de réflexion

- Comment l'accessibilité est pensée dans les sociétés occidentales? (F. Reichhart): espace, technologies, aides humaines/ médiations animales (APCU)
- *Minorities studies / Disabilities studies*
- Approche systémique: macro, micro et méso
- De la comparaison: la perspective comparative doit s'effectuer avec finesse:  
**« La comparaison est une oreille posée sur le chuchotement des îlots » (D. Poizat)**

# Pistes de réflexion

- Aspects juridiques/réglementaires espace européen
- Droits: **écart accès théorique et accès réel**
- Typologie et modalités des **représentations sociales des PSH vs autoreprésentation**
- Participation sociale, accessibilité et chaîne de déplacement: construction du « vivre ensemble »
- Approche socio-historique et anthropologique: **invariants et constructions socio-culturelles**
- **Qualité de vie????**

# Pistes de réflexion

« Les limites du corps dessinent à leur échelle l'ordre moral et signifiant du monde. Penser le corps est une autre manière de penser le monde et le lien social : **un trouble introduit dans la configuration du corps est un trouble introduit dans la cohérence du monde** » David Le Breton, *La chair à vif. Usages médicaux et mondains du corps humain*, Paris, Métailié, p. 316.

# Sociétés inhospitalières et déni de participation sociale: *corps présent... corps absent*



# Sociétés inhospitalières et déni de participation sociale: *corps présent... corps absent*



## ***DES INVARIANTS...***

- *Outsiders* (Elias et Scotson) vs *Established*
- Stigmaté (Goffmann) et Stéréotype (Gilman)
- Liminalité / entre-deux seuils (Murphy, Stiker)
- Etiquette / Labelling
- Association du handicap à **des connotations négatives (dépendance, perte d'autonomie, manque, incapacité) entraînent une intervention humaine ou technique relevant de l'assistance**
- Barrières psychosociales constituant un frein à la participation sociale

# HANDICAP CONSTRUCTION SOCIO-CULTURELLE

Handicaps et sociétés (Reichhart-Lomo)

## **I. Les marqueurs du handicap ou «qu'est ce qui fait qu'une personne est "handicapée"»!?**

- Identification, caractérisation... nomination

## **II. L'étiologie du handicap ou comment devient-on handicapé!?**

## **III. Les représentations du handicap ou comment la personne handicapée est-elle perçue!?**

## **IV. Le traitement social du handicap ou comment cette personne est-elle traitée!?**

- Institutionnalisation / Politiques compensatoires / Insertion sociale / accès aux loisirs et pratiques sportives

- **ENJEU: cohabitation et vivre ensemble (cf. Ravaud)**
- **COMPARAISONS INTERNATIONALES**
  - ✓ **Modèle social 1 / approche par les droits humains**
  - ✓ **Modèle social 2/ Approche socio-environnementale**
  - ✓ **Modèle social 3 / réhabilitation à base communautaire (UNESCO)**

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ASPECTS LÉGAUX

- XXe : principales avancées à travers Nations Unies (ONU)
- Au sein de l'espace européen: accord-cadre partiel 1959 du Conseil de l'Europe
- **Ratification par l'Union Européenne en 2010-2011 de la Convention des Nations Unies sur le Handicap de 2006**
- Stratégie Européenne sur le handicap (2010-2020)
- Acte européen sur le handicap 2015 (UE / Parlement européen)

# CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ASPECTS LÉGAUX

## *Charte des droits fondamentaux de Union Européenne*

### **3 articles**

- Article 20 : **Égalité en droit**

« Toutes les personnes sont égales en droit ».

- Article 21: **Non-discrimination**

« 1. Est interdite, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle ».

## *Charte des droits fondamentaux de Union Européenne*

*3 articles*

### *Article 26: Intégration des personnes handicapées*

« L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté ».

***Intégration – Inclusion – Accessibilité  
Universelle***

# CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ASPECTS LÉGAUX

- **DIRECTIVE (UE) 2019/882 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 avril 2019 « sur les exigences d'accessibilité pour les produits et services »**
- ✓ la non-discrimination, l'égalité des chances, l'accès aux biens/services
- ✓ **Cette directive est censée renforcer des « dispositifs nationaux » et produire un cadre cohérent à l'échelle européenne**
- Rappelle le document de la Commission du 15 novembre 2010 "Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2010-2020"
- Buts :
  - ✓ Éliminer l'individualité de la santé d'une personne dans la libre circulation de certains produits et services accessibles
  - ✓ Augmenter « la disponibilité de produits et services accessibles sur le marché intérieur et **améliorer l'accessibilité aux informations pertinentes** »

## LEGISLATION, CADRE REGLEMENTAIRE ET OUTILS

- Evoque les obstacles entraînant une réduction de leur accès aux produits et services
- Interroge les disparités entre les dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière d'accessibilité des produits et services destinés aux personnes handicapées
- **Entraves à la libre circulation des produits et des services dans le marché intérieur / fragmentation au sein de l'UE**

# CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ASPECTS LÉGAUX

- **Stratégie européenne en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030, intitulée « Union de l'égalité »**
- ✓ Rappel du droit à la dignité
- ✓ Souhaite renforcer les droits des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie sociale (emploi, revenus décents, éducation, accès à la justice, loisirs, etc.)
- ✓ Ce texte **rappelle l'aspect fondamental de l'accessibilité comme « catalyseur des droits, de l'autonomie et de l'égalité »**
- ✓ **Vise à promouvoir l'inclusion et la pleine participation des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie sociale**

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ASPECTS LÉGAUX

- Depuis la fin des années 1970, même si elles ne sont pas souvent appliquées, des chartes, conventions, traités et législations nationales, ayant pour objet le handicap, l'inclusion et l'accessibilité aux loisirs sont élaborés
- **Années 1990: on passe du paradigme de la réadaptation à celui de la citoyenneté**

# ACCESSIBILITÉ ET SOCIÉTÉS: MOBILITES, ESPACE PUBLIC ET PARTICIPATION SOCIALE

- S'appuyant sur une approche holistique du handicap, des modèles socio-environnementaux sont progressivement élaborés : le **Processus de Production du Handicap** ou la Classification Internationale du fonctionnement et de la santé (CIF) vont « habiller » la dimension individuelle avec un « costume environnemental »
- **De ce changement de paradigme va émerger un concept qui va se démocratiser : l'accessibilité**
- **La pleine citoyenneté**
- **L'inclusion et les politiques inclusives sont en marche?????**

## ACCESSIBILITÉ ET SOCIÉTÉS: MOBILITES, ESPACE PUBLIC ET PARTICIPATION SOCIALE

- Emergence d'une dimension politique
- La personne handicapée devient sujet de droit et revendique les mêmes droits que tous
- Le handicap convoque la justice et l'égalité : **celui qui est handicapé possède les mêmes droits que les autres**
- **Existence de textes internationaux, européens, français...**

## Vers un changement de paradigme

- Prise en compte de l'environnement et de ses conséquences dans le développement des personnes et leur possibilité d'actions
- Actions orientées vers les individus : **autonomie de la personne**
- mais aussi vers l'aménagement de l'environnement; émergence d'un nouveau concept : **l'accessibilité**



# Illustration

La bande à ED  
de Jak et Geg  
2007, p 44

# ACCESSIBILITÉ ET SOCIÉTÉS: MOBILITES, ESPACE PUBLIC ET PARTICIPATION SOCIALE

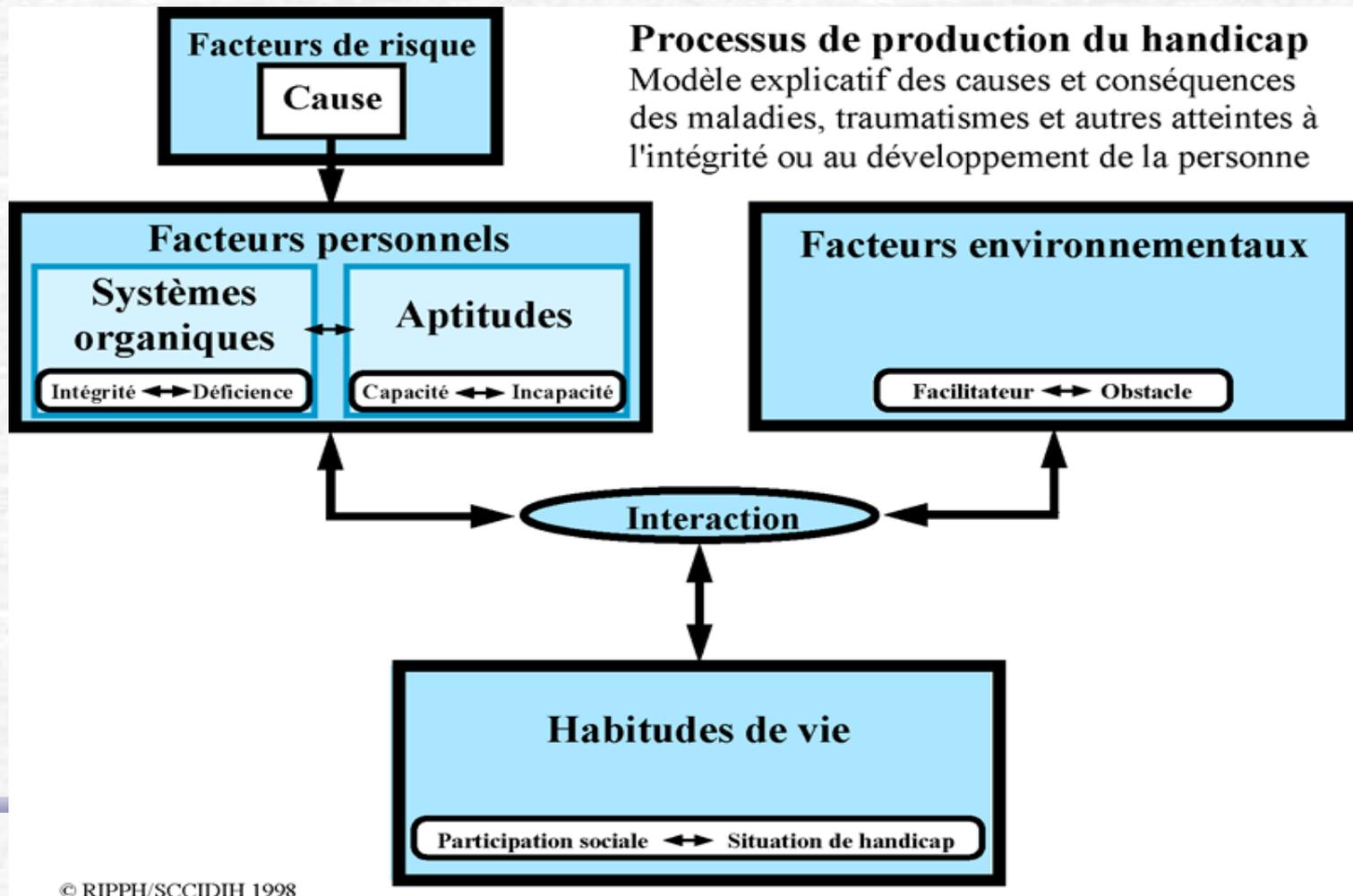
## Illustration campagne 2009 / APF – Délégation des Hautes Alpes



<https://www.faire-face.fr/2019/10/01/accessibilite-enquete-apf-france-handicap-commune/>

# ACCESSIBILITÉ ET SOCIÉTÉS: MOBILITES, ESPACE PUBLIC ET PARTICIPATION SOCIALE

Processus de production du handicap (PPH) 1998- P. Fougeyrolas



Des enjeux doubles de  
l'accessibilité :

➤ **Accès à un espace**

« Accessibilité spatiale,  
géographique »

➤ **Accès à une activité**

« Accessibilité fonctionnelle » et

**Adaptation**

# ACCESSIBILITÉ ET SOCIÉTÉS: MOBILITES, ESPACE PUBLIC ET PARTICIPATION SOCIALE

- Mobilités, habitudes de vie PPH
- Lien entre mobilité et sociabilité publique (Rachel Thomas): PSH révoltés contre les barrières architecturales au déplacement
- Jürgen Habermas inscrit la notion « d'espace public » dans le processus de modernisation politique des Etats
- Triptyque sur les barrières à la participation sociale (Ralph W. Smith, Lomo et Reichhart)
- ✓ *Intrinsèques*
- ✓ *Interactives*
- ✓ *Environnementales*

✓ **METTRE PHOTOS ICI**

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- Dans toutes les sociétés humaines, pratique des loisirs est essentielle (R. Caillois, *Des jeux et des hommes*)
- Les sociétés modulent et structurent leurs rapports aux loisirs: rapport au temps
- Contexte occidental : le loisir, un produit de la révolution industrielle ? Le temps libéré du travail et temps du travail / dialectique travail-loisir (cf. Sue R., *Temps et ordre social*, PUF, Paris, 1994)
- Le temps libéré du travail comme « temps dominant » / PSH (*Infans*)
- ***Homo Ludens***

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- Les pratiques de loisirs et de vacances participent à l'inscription du sujet dans les sociétés
- Teboul, « *le développement des loisirs correspond à une prise de pouvoir de l'individu sur sa vie* ».
- Importance de l'aspect psychologique et du libre choix : « *Le loisir est un temps non contraint : C'est une activité librement choisie qui ne dépend que de la subjectivité individuelle* »

## EXPERIENCE DU VOYAGE

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- Affirmation de manière universelle et généraliste du droit à la culture et aux loisirs pour tous et de manière spécifique pour les personnes handicapées
- Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 affirme que chaque individu a le droit de « ***prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts*** » (Article 27)
- L'accès aux loisirs et aux vacances est un droit pour tous. « *Toute personne a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés périodiques* » (art. 24)

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- Code mondial d'éthique (2001) du tourisme mentionne le droit aux vacances pour les personnes en situation de handicap
- La convention des Nations Unies de 2006 va dans le même sens en affirmant dans l'article 30 « la participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports des personnes handicapées »
- En 2007, la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels rassemble (UNESCO, Conseil de l'Europe et OIF): précise que toute **personne a le droit d'accéder**« notamment par l'exercice des droits à l'éducation et à l'information, aux patrimoines culturels » (art 3) et « de participer librement (...) à la vie culturelle à travers les activités de son choix » (art 5)

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- « Conférence mondiale sur le tourisme » du 27 septembre au 10 octobre 1980 / Manille
- 16<sup>ème</sup> session OMT à Dakar 2005: ouverture des **services touristiques aux « touristes à besoins spécifiques » (personnes âgées, personnes handicapées)**
- La résolution, composée de 5 articles, débute par une définition de la personne handicapée « qui, en raison de l'environnement où elle se trouve, voit limitée sa capacité de relation et qui a des besoins spéciaux en voyage »

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- ☛ Texte précise que les PH nécessitent un accompagnement spécifique dans différents domaines : information, publicité, équipements les normes, la signalétique, l'hébergement, etc.
- ☛ C'est un des premiers textes de l'OMT qui emploie les termes « accessibilité » et « accessible » en tant qu'« usage pour tous »

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- CADRE Européen: en 2011, l'OMT s'engage avec la société civile dans le cadre d'un accord-cadre trilatéral entre la Fondation espagnole ONCE et l'ENAT (Réseau européen pour un tourisme accessible) pour implémenter les axes de la Convention de 2006
- Cette coopération donnera naissance, en 2013, à un guide de bonnes pratiques, *les Recommandations de l'OMT en faveur d'un tourisme accessible à tous*
- ✓ Principe de non-discrimination
- ✓ Notions « d'aménagement raisonnable » et de « conception universelle »
- ✓ Rappel des points fondamentaux de l'accessibilité :  
« **informations et publicité** », environnements et architecture, transport et équipements, hébergement, restauration et activités culturelles, etc.

# EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

**Un outil l'Agenda 22 (règles/ ONU) AUTORITES  
LOCALES / Planification des politiques en matière de  
handicap / Suède**

**Règle 1 Sensibilisation**

**Règle 4 Services d'appui**

**Règle 5 Accessibilité**

Règle 6 Education

**Règle 10 Culture**

**Règle 11 Loisirs et sports**

**Règle 13 Information et recherche**

**Règle 14 Planification et développement de l'action politique**

**Règle 18 Organisations de personnes handicapées**

**Règle 19 Formation du personnel**

## EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

- Depuis les années 2000 croissance régulière des revenus globaux générés par l'activité
- OMT en 2014 recettes du tourisme mondiale 1.500 milliards de dollars (contre 900 milliards en 2010)
- 2018 1.700 milliards de dollars (contre 900 milliards en 2010)
- En 2017, avec 1,322 milliard de touristes, l'activité constitue: 10% du PIB mondial, 7 % des exportations mondiales et un emploi sur 10 dans le monde
- Baisse de -71 % en 2020 (COVID 19), rebond de 133 % de 2022 à 2023: 1,3 milliards
- Très peu de statistiques sur tourisme et handicap / marché de niche (**tourisme, adapté, intégré, inclusif, sectoriel**)

# EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

France



# EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

France



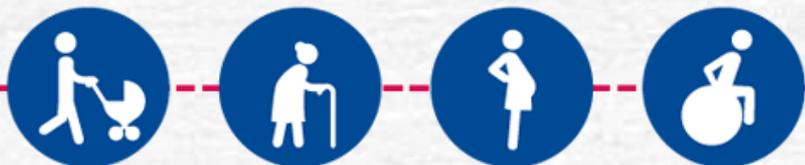
INTERNATIONAL SYMBOL OF ACCESS

ACCESSIBLE ICON

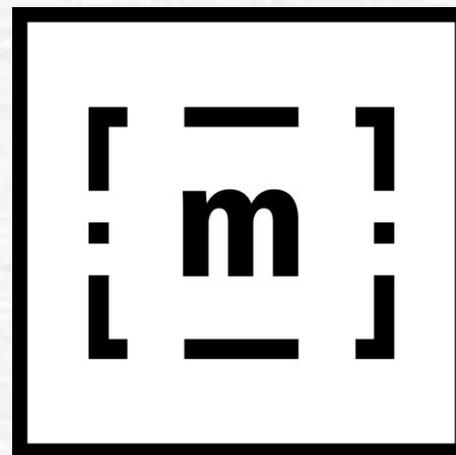


# EXEMPLE DES LOISIRS ET DU TOURISME DES PSH

## #accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



# Belgique



*“Passe partout”* indique une échelle d'accessibilité allant de zéro (pas accessible du tout) à neuf (excellente accessibilité) pour chaque catégorie cible. Il a cessé d'exister en 2010 et a été remplacé par «access I».



# 2010, Luxembourg, Label, identifie les bâtiments accessibles aux utilisateurs de fauteuils



# Espagne

- Réglementation décentralisée: autonomie des régions
- Loi nationale, la loi 51/2003 du 2 décembre, garantit:
  - ✓ l'égalité des chances (« dans tous les domaines de la vie politique, économique, culturelle et sociale »)
  - ✓ la non-discrimination et l'accessibilité universelle aux personnes handicapées

# Espagne

- Domaines d'application:
  - ✓ Télécommunications et société de l'information
  - ✓ Espaces publics urbanisés, infrastructures et bâtiments
  - ✓ Transport
  - ✓ Biens et services disponibles au public
  - ✓ Relations avec les administrations publiques

# Espagne

- Malgré cette loi de nature nationale, chaque région autonome réglemente de manière technique
- L'ensemble de la planification touristique et de l'accessibilité dans le bâtiment et dans le champ de la communication
- Ainsi le niveau d'accessibilité requis par l'infrastructure touristique espagnole peut être différent d'une région à l'autre (question de signalétiques, pictogrammes, labels)

# Espagne

- Rôle de la Fondation ONCE (Organización Nacional de Ciegos Españoles) dans l'accessibilité touristique et la communication
- Création le 13 décembre 1938 (Burgos)
- Activité dans Loterie (financement, emploi pour DV)

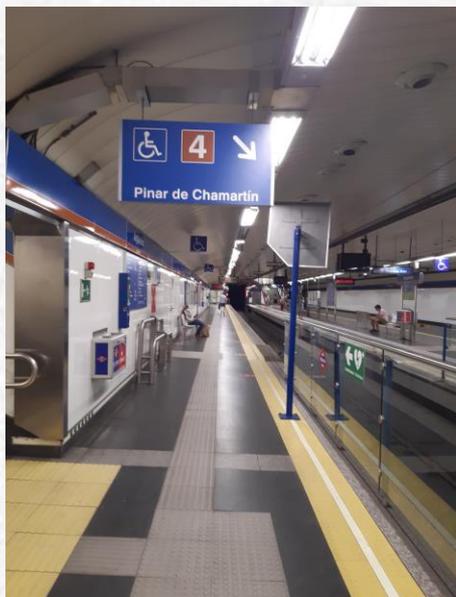
# Espagne

- <https://www.equalitasvita.com/en/home/>
- Carte interactive PMR / utilisateurs de fauteuils

EL VIAJE DE TUS SUEÑOS  
TOTALMENTE ADAPTADO!

**X**perience  
Travel without limits

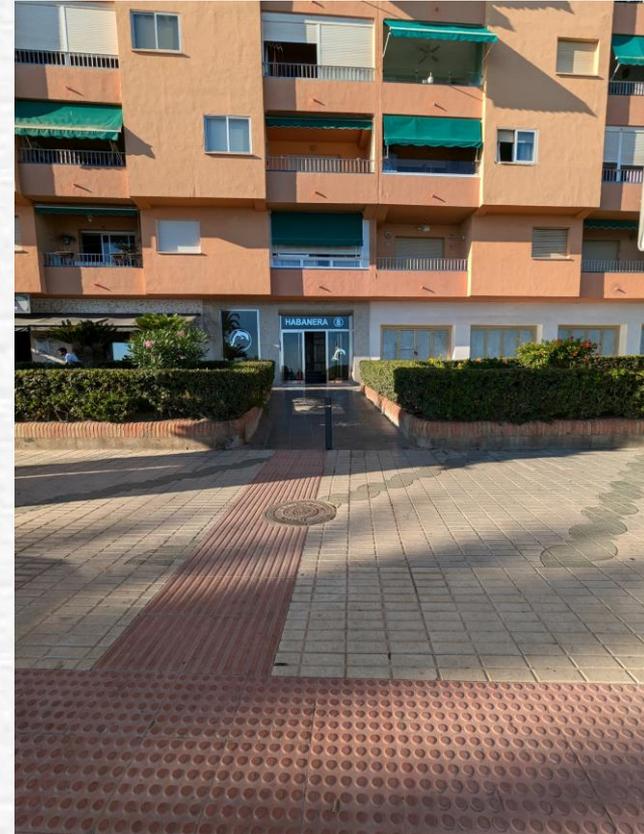
# Espagne



# Espagne



# Espagne



# Espagne

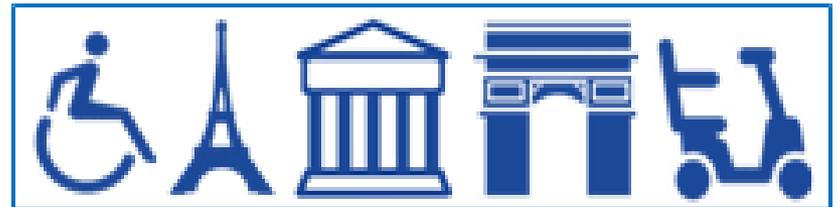


# Grande Bretagne



- <https://www.sagetraveling.com/Germany>
- <https://www.sagetraveling.com/berlin-accessible-travel>
- <https://www.sagetraveling.com/sage->

**Sage Traveling**



**THE EUROPEAN DISABLED TRAVEL EXPERTS**

# Allemagne



<https://www.germany.travel/en/ms/barrier-free-germany/how-to-book/uk-tour-operators.html>



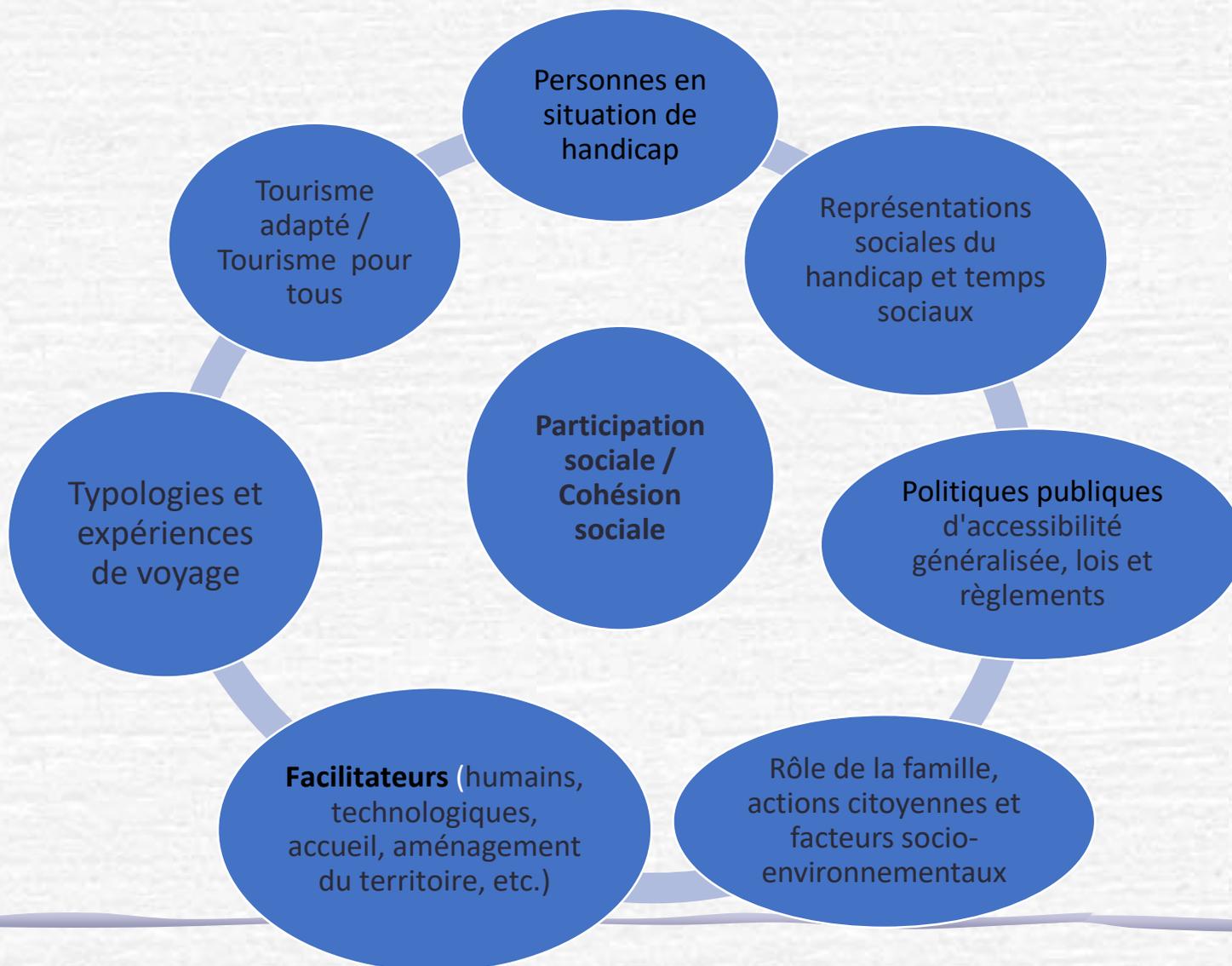
# Allemagne

<https://www.abilities.com/community/accessible-germany.html>

**Abilities**  
.com | The resource for the  
disability community



# EN GUISE DE CONCLUSION



## EN GUISE DE CONCLUSION

- **Initiatives fragmentées**
- **Transnational vs harmonisation européennes**
- **Visibilité et accessibilité des sites internet**
- **Documentation non accessible / exemple non usage du Facile à lire et à comprendre**
- **Législation existantes mais non appliquées**



CONCLURE AVEC LA CONCEPTION  
UNIVERSELLE

## POUR NE PAS CONCLURE...

### De la conception universelle à la participation sociale

« La conception universelle traduit ces principes en pratique, dans une philosophie et une stratégie qui encouragent une pleine citoyenneté, une vie indépendante et une intégration réussie. L'approche intégrée de l'égalité est le mot clé de ce processus: elle implique que toutes les mesures et solutions doivent être élaborées avec soin pour satisfaire l'ensemble des utilisateurs. Il faut tendre le plus possible vers ce but en réduisant la nécessité de solutions distinctes et de services spéciaux »,

Ginnerup S., 2009 : 9.

# Approche conceptuelle: des RS vers la participation sociale (cf. M. Mercier)

